

PREFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE

DIRECTION DU CABINET  
DE LA SÉCURITÉ INTERIEURE  
ET DE LA PROTECTION CIVILE

Annecy, le 14 septembre 2009

---

**Bureau des affaires générales et politiques**

Affaire suivie par Damien GOURDOL

☎ 04 50 33 61 13

☎ 04 50 33 61 57

✉ cabinet@haute-savoie.pref.gouv.fr

**Le Préfet de la Haute-Savoie**

à

Mesdames et Messieurs les Maires  
du département  
(En communication à Messieurs les sous-préfets)

**CIRCULAIRE n° 2009-47**

**OBJET** : Pavoisement des bâtiments et édifices publics.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises le **vendredi 25 septembre 2009**, Journée nationale d'hommage aux harkis et aux autres membres des formations supplétives.

Il convient de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème nationale.

le Préfet

signé

Jean-Luc VIDELAINE